

LES NOUVELLES DU PAYS

Informers pour apporter des solutions

Journées de l'Excellence en Sanaga Maritime 2026

Ngallè Bibéhè porte le pari de l'excellence et du partage



La Fondation La Main Tendue a clôturé à Edéa l'édition 2026 des Journées de l'Excellence en Sanaga-Maritime, samedi 29 août 2026, sous le signe de «**L'Excellence dans l'effort, la Grandeur dans le Partage**». Autour de Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè, l'initiative conjugue mérite scolaire, formation des jeunes, sport et solidarité pour faire du capital humain un levier de transformation sociale. **Pp. 2 & 3**



Yaoundé Paul Atanga Nji durcit le ton contre l'insalubrité

Le ministre de l'Administration territoriale a réuni, le 28 août 2026, plusieurs administrations, les maires d'arrondissement et les opérateurs de collecte des déchets autour d'un objectif : mettre fin à l'accumulation des ordures dans les rues de la capitale. **Pages 10 & 11**



Loi de finances 2027 Le Dg des Impôts consulte le secteur privé à Douala

En prélude à la préparation de la Loi de finances 2027, Roger Athanase Meyong Abath a effectué le 25 août 2026 une tournée consacrée aux échanges avec les principaux acteurs économiques de Douala. **Page 6**

Session ordinaire du Conseil municipal de Douala 2ème Me Denise Fampou booste les performances budgétaires

Avec près de 80 % de recettes supplémentaires au premier semestre 2026, la commune d'arrondissement de Douala 2ème confirme une dynamique financière soutenue. Mobilisation des recettes propres, recouvrement fiscal et investissements de proximité portent cette progression, saluée par le préfet du Wouri, Sylyac Marie Mvogo. **Pages 4 & 5**



■ Sanaga Maritime

L'excellence célébrée, la solidarité mise en partage

Sous le thème «L'Excellence dans l'effort, la Grandeur dans le Partage», la Fondation La Main Tendue a refermé, ce 29 août à Edéa, l'édition 2026 des Journées de l'Excellence en Sanaga-Maritime. Une célébration du mérite qui, au-delà des récompenses, entend faire de l'éducation, de la formation, du sport et de la solidarité des leviers de transformation de la jeunesse.

L'esplanade de la préfecture d'Edéa avait, ce samedi 29 août 2026, des allures de grande fête du mérite. Après plusieurs jours consacrés à la valorisation des talents et à l'accompagnement des jeunes, les Journées de l'Excellence en Sanaga-Maritime ont livré leur ultime séquence. Une cérémonie de clôture qui a réuni le gotha politique, administratif et traditionnel du département, avec notamment la présence remarquée de Samuel Dieudonné Ivaha Diboua, Gouverneur de la région du Littoral, du président du Conseil régional du Littoral ainsi que de plusieurs autorités locales.

Derrière les distinctions et les applaudissements, c'est une certaine conception du développement humain qui s'est exprimée. Celle défendue par Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhè, président d'honneur et fondateur de la Fondation La Main Tendue, qui entend inscrire cette initiative dans la durée et en faire un rendez-vous structurant pour la jeunesse de la Sanaga-Maritime.

Le mérite comme moteur de réussite

Pour cette édition 2026, le message était clairement affiché : «L'Excellence dans l'effort, la Grandeur dans le Partage». Une formule qui résume la philosophie de la Fondation : reconnaître ceux qui se distinguent par leur travail, tout en donnant une chance à ceux qui ont besoin d'un accompagnement pour construire leur avenir. Sur le registre académique, le jeune Happy Kouamou Niels, lauréat du baccalauréat dans le département avec une moyenne de 18,39, s'est particulièrement



distingué. À ses côtés, de nombreux élèves issus de différents établissements scolaires ont également été récompensés pour leurs performances aux examens officiels de la session de juin 2026.

Les enveloppes remises aux lauréats ne constituent pas seulement une gratification. Elles se veulent également un soutien concret aux familles à l'approche de la rentrée scolaire. Une manière, pour la Fondation, de transformer la reconnaissance du mérite en accompagnement social.

La même logique a prévalu dans le domaine sportif. Vainqueur du tournoi organisé dans le cadre des activités de la Fondation, l'équipe de Pouma est repartie

avec un trophée et une enveloppe d'un million de

FCFA. Ici, le sport apparaît comme un autre espace d'ex-

pression de l'excellence, mais aussi comme un instrument d'éducation, de discipline et de cohésion.

Une vision qui dépasse la récompense

Pour Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhè, l'enjeu des Journées de l'Excellence est plus vaste qu'une simple cérémonie de remise de prix. À travers cette initiative, le président d'honneur entend promouvoir une conception du développement fondée sur la valorisation du capital humain, avec une attention particulière accordée à la jeunesse.

Son approche repose sur une conviction : les performances scolaires et académiques constituent le socle des compétences dont le Cameroun aura besoin demain. Travail, rigueur, discipline et persévérance sont ainsi placés au cœur de la démarche.

Cette vision s'étend également au sport. Le Tournoi de la Fraternité, organisé

LES NOUVELLES
DU PAYS

Informer pour apporter des solutions

B.P. 15.579 Douala
Tél. : (237) 674.77.97.97 / 694.77.77.86

E-mail : j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr
Site web : www.j-lesnouvellesdupays.com

Directeur de la Publication
Victor NDOKI
e-mail : vndoki@yahoo.fr

Assisté de
Sylviane EPOSSI

Conseiller à la Direction
Dominik FOPOUSSI

Rédacteur-en-chef
Etienne PENDA

Chef Desk Yaoundé
Josselin NGANDONGO
(Cell. 694.17.54.02)

Assistant administratif
Aurelien NTAMACK

Relations publiques
Arlette Messina Mvondo

Grand Reporter
Ive TSOPGUE
(Cell. 697.28.00.09)

Rédaction
Etienne PENDA
Henri MEKANA
Henri Donatien AYANG
Alex BEMA
Flaubert KAMGA
Jean-Jacques ONANA

Reportage / Infographie
Roudolphe EYAMBE

Archives et Documentation
Jacques TIATY

Impression
LE LOCALIER, YAOUNDÉ (699.39.81.01)

Distribution
Les Nouvelles du Pays / e-kiosque

dans le cadre des Journées de l'Excellence, offre aux jeunes un espace d'expression et de dépassement de soi, tout en favorisant la fraternité et le vivre-ensemble.

Mais la vision du fondateur de La Main Tendue ne s'arrête pas au mérite individuel. Elle comporte une forte dimension sociale. L'excellence n'a de véritable sens que lorsqu'elle s'accompagne du partage, telle est, en substance, la philosophie qui sous-tend cette initiative.

« Ne laisser aucun enfant au bord du chemin »

Cette orientation s'est concrètement matérialisée à travers les actions sociales conduites pendant cette édition. Selon la présidente exécutive de la Fondation, Mme Lydienne Mouloby épouse Ngallè Bibéhè, pas moins de 170 orphelins issus de six orphelinats de la Sanaga-Maritime ont bénéficié d'un accompagnement.

À ces actions s'ajoutent la distribution de kits, l'attribution de bourses et la remise d'attestations à différentes catégories de bénéficiaires. Autant d'initiatives qui traduisent la volonté affichée de «ne laisser aucun enfant au bord du chemin».

Pour la présidente exécutive, cette ambition impose de regarder au-delà des bancs de l'école et de prendre en compte les jeunes qui cherchent des voies d'insertion professionnelle.

Miser sur la formation et l'auto-emploi

L'un des volets les plus significatifs de l'édition 2026 aura ainsi été la professionnalisation des jeunes. Des compatriotes ont été formés et certains ont reçu leur permis de conduire, notamment dans le cadre des actions destinées aux conducteurs de motos-taxis.

Cette orientation répond à une réalité sociale particulièrement prégnante : cel-



le d'une jeunesse confrontée aux difficultés d'accès à l'emploi. En favorisant l'acquisition de compétences directement exploitables, la Fondation cherche à ouvrir une autre voie, celle de l'auto-emploi et de l'insertion par l'activité.

La démarche comporte également une dimension citoyenne. Former les conducteurs, leur permettre d'obtenir un permis et les

sensibiliser aux exigences liées à leur activité revient aussi à contribuer à une mobilité plus responsable et à la sécurité routière.

Une mobilisation collective

L'édition 2026 aura également été marquée par la mobilisation de plusieurs composantes de la société. Institutions publiques, collectivités territoriales dé-

centralisées, secteur privé, organisations de la société civile, bénévoles et partenaires au développement ont été associés à cette dynamique.

Pour le président d'honneur, cette convergence des énergies démontre qu'une action collective peut produire des résultats tangibles au bénéfice des populations. La Fondation La Main Tendue entend ainsi inscri-

re son action dans une logique de complémentarité avec les efforts publics en faveur de l'éducation, de la jeunesse, de la cohésion sociale et de la solidarité.

Cette approche rejoint, selon Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè, les orientations portées par le président de la République, Paul Biya, notamment en matière de promotion de la jeunesse, d'éducation et de cohésion sociale.

Semer aujourd'hui pour récolter demain

Au terme de cette édition, les Journées de l'Excellence en Sanaga-Maritime apparaissent donc comme bien plus qu'un rendez-vous annuel de remise de distinctions. Elles se veulent progressivement un espace où le mérite rencontre la solidarité, où la performance scolaire dialogue avec la formation professionnelle et où le sport devient un outil d'intégration.

La cérémonie d'Edéa s'est achevée sur une note d'espoir. Celui de voir émerger une jeunesse davantage consciente de ses responsabilités, capable de transformer ses talents en opportunités et ses efforts en réussite.

Le pari de la Fondation La Main Tendue est désormais de poursuivre cette dynamique et de l'élargir. Car, dans la philosophie portée par son fondateur et son équipe dirigeante, célébrer l'excellence ne consiste pas uniquement à distinguer les meilleurs. Il s'agit aussi de créer les conditions permettant au plus grand nombre de révéler son potentiel.

C'est tout le sens du thème de cette édition : «L'Excellence dans l'effort, la Grandeur dans le Partage». Une invitation à travailler davantage, à réussir avec mérite et, surtout, à faire de la réussite individuelle une force au service de la communauté.

Victor NDOKI

■ Session ordinaire du Conseil municipal de Douala 2ème

Les performances budgétaires progressent, le préfet appelle à préserver l'unité

Avec près de 80 % de recettes supplémentaires au premier semestre 2026, la commune d'arrondissement de Douala 2ème confirme une dynamique financière soutenue. Mobilisation des recettes propres, recouvrement fiscal et investissements de proximité portent cette progression, saluée par le préfet du Wouri, Sylyac Marie Mvogo.



La salle de formation de la Maison de la Jeune Fille a servi de cadre, le 27 août 2026, à l'évaluation à mi-parcours du budget de la Commune d'arrondissement de Douala 2ème. Autour de Me Denise Fampou, maire de la commune, les conseillers municipaux, les responsables de l'administration communale et les autorités de tutelle ont passé au crible l'état d'exécution du budget au 30 juin 2026.

À cette occasion, Me Denise Fampou n'a pas seulement livré une photographie comptable de la situation de la commune. À travers les chiffres présentés, Madame le maire a surtout mis en évidence les efforts entrepris pour accroître les ressources disponibles et donner davantage de moyens à l'action municipale.

Le budget de l'exercice 2026, arrêté à 4,990 milliards de FCFA, affiche ainsi des indicateurs sensiblement meilleurs que ceux enregistrés à la même période de l'exercice précédent.

Les recettes émises se chiffrent à 1,886 milliard de FCFA, contre 1,062 milliard au 30 juin 2025. Cette évolution représente une progression de 823,8 millions de FCFA, soit 77,53%.

Quant aux recettes effectivement recouvrées, elles atteignent 1,881 milliard de FCFA, contre 1,050 milliard un an auparavant. La hausse est de 831,4 millions de FCFA, soit 79,17 %.

Une progression d'autant plus significative qu'elle intervient dans un contexte que la maire qualifie de difficile, marqué notamment par une croissance économique nationale modérée et par la transition vers un nouveau cadre de fiscalité locale.

Une stratégie davantage tournée vers les recettes propres

Derrière la progression globale des recettes, un indicateur retient particulièrement l'attention : celui des recettes propres de la commune.

Celles-ci sont passées de 302,2 millions de FCFA au premier semestre 2025 à 1,041 milliard de FCFA au 30 juin 2026, soit une spectaculaire progression de 244,55 %.

Cette évolution constitue l'un des principaux éléments permettant de comprendre la performance enregistrée par la municipalité. Elle traduit une volonté de réduire autant que



possible la dépendance aux transferts et de renforcer les ressources directement générées par les activités et le patrimoine communal.

Me Denise Fampou a notamment souligné la contribution importante des loyers recouvrés dans les marchés de la municipalité. Ce poste apparaît comme l'un des leviers ayant permis d'améliorer les recettes propres. La gestion et le suivi des ressources issues des équipements marchands deviennent ainsi un enjeu central dans la stratégie financière de la commune.

À cela s'ajoute la progression des recettes fiscales. Celles-ci atteignent 614,8 millions de FCFA, contre un niveau nettement inférieur l'année précédente, soit une progression de 125,28 %. Le résultat est notamment porté par l'Impôt Général Synthétique, qui représente à lui seul 554,3 millions de FCFA et progresse de 328,7 millions, soit 145,7 %.

Cette évolution témoigne des efforts engagés pour améliorer le rendement des recettes fiscales locales. Mais Me Denise Fampou reste pruden-

te : malgré cette progression, le rendement de l'IGS demeure, selon elle, en dessous du potentiel attendu.

L'appropriation de la nouvelle fiscalité comme levier de performance

La performance enregistrée par Douala 2ème s'inscrit également dans un contexte de réforme de la fiscalité locale. Pour l'exécutif communal, l'enjeu n'est plus uniquement de recouvrer davantage, mais aussi de mieux comprendre et appliquer les nouvelles règles afin d'élargir progressivement l'assiette des recettes.

Cette démarche explique l'importance accordée par Mme le maire à la sensibilisation et à l'information des contribuables, ainsi qu'à l' renforcement du suivi de la fiscalité locale.

Pour le second semestre, la commune prévoit ainsi de poursuivre les actions d'information sur la nouvelle loi portant fiscalité locale et de mettre en place des unités de suivi de la fiscalité locale.

L'objectif est clair : améliorer durablement le rendement des ressources communales, en identifiant les gisements de recettes encore insuffisamment exploités et en assurant un meilleur suivi du recouvrement.

Cette stratégie s'accompagne toutefois d'une autre composante importante : les crédits transférés. Au 30 juin, ceux-ci représentent 339,4 millions de FCFA, participant au financement de l'action communale.

Mme le maire a néanmoins regretté l'absence, à cette date, de la Dotation générale de fonctionnement attendue de la Communauté urbaine de Douala. Selon elle, cette ressource aurait permis de renforcer davantage les marges financières de la municipalité

et d'accélérer certaines opérations.

Des recettes supplémentaires transformées en actions concrètes

Pour Me Denise Fampou, l'amélioration des recettes n'a de sens que si elle se traduit par une amélioration perceptible du quotidien des populations.

C'est dans cette logique que le deuxième programme, consacré au développement économique et à la protection de l'environnement, concentre une part importante des efforts de la municipalité.

Avec 1,460 milliard de FCFA engagés sur une prévision de 2,730 milliards, ce programme affiche un taux d'exécution de 53,46 %, contre 40,22 % à la même période en 2025. Il constitue ainsi le principal moteur de l'exécution budgétaire de la commune.

Les ressources mobilisées ont notamment permis de poursuivre les travaux de construction du bloc administratif de la Cité municipale, d'assurer l'entretien des espaces verts et de poursuivre l'aménagement du jardin public de la Place de l'Indépendance.

La municipalité a également maintenu les opérations de balayage, de curage, d'entretien de la voirie et d'assainissement des espaces publics. Les véhicules et engins affectés à l'hygiène et à la salubrité font l'objet d'opérations d'entretien et de réparation destinées à préserver les capacités d'intervention de la commune.

La tractopelle, symbole d'un renforcement des moyens municipaux

Parmi les investissements présentés par Me Denise Fampou figure également l'acquisition d'une tractopelle de type 428F.

Au-delà de l'achat d'un équipement, cette opération traduit la volonté de la commune de disposer de moyens matériels propres pour répondre aux besoins croissants en matière d'assainissement, de salubrité et d'entretien des espaces publics.

Dans une ville soumise à



une forte pression démographique et confrontée à des problématiques récurrentes d'entretien des voies et de gestion des déchets, disposer d'engins opérationnels constitue un atout important pour une collectivité territoriale.

La municipalité entend ainsi renforcer progressivement son autonomie opérationnelle, en complément des ressources financières qu'elle parvient à mobiliser.

Voirie, assainissement et espaces publics : une action visible

Les performances budgétaires revendiquées par l'exécutif communal trouvent également leur traduction dans les travaux engagés sur le terrain.

La commune poursuit notamment plusieurs opérations d'aménagement en pavés autobloquants, notamment sur la rue 2043, sur un linéaire de 454 mètres, ainsi que sur les rues 2029 et 2024, représentant 894 mètres, sans oublier les rues 2710 et 2775 et les abords du drain adjacent à la Cité municipale.

À ces opérations s'ajoutent le traitement curatif du boulevard des Nations Unies, au niveau du Marché de la Gare, l'aménagement d'une bretelle, ainsi que différents travaux sur les trottoirs et terre-pleins.

La commune a également engagé l'aménagement de sites de regroupement et de traitement des déchets dans les quartiers Bafia et Bois des Singes.

L'ensemble de ces opérations donne une dimension concrète aux chiffres présentés devant le Conseil municipal : les recettes supplémentaires sont progressivement orientées

vers des équipements et services susceptibles d'améliorer le cadre de vie.

Des performances qui ne masquent pas les secteurs à accélérer

Me Denise Fampou n'a toutefois pas présenté une situation uniforme. Les quatre programmes communaux connaissent des niveaux d'exécution différents.

Le programme consacré à l'offre des services sociaux de base affiche un taux d'exécution de 21,31 %. Les crédits engagés ont notamment permis la commande de matériel didactique et de tables-bancs pour les écoles primaires, ainsi que la réhabilitation de six salles de classe, d'un bureau et de toilettes à l'école maternelle et primaire anglophone du Camp Berteaud.

Des campagnes de désinsectisation et de dératisation ont également été conduites dans plusieurs quartiers.

Le programme consacré à la promotion de la citoyenneté, du sport, de la jeunesse et de la culture reste en revanche à un niveau plus modeste, avec un taux d'exécution de 10,03 %.

La municipalité a notamment pris en charge l'entretien de la pelouse du Stade municipal Fampou David Dagobert et certaines activités liées à la Fête de la jeunesse.

Cette situation constitue l'un des points sur lesquels l'exécutif municipal devra accélérer au cours du second semestre.

Le préfet salue une trajectoire «appréciable»

Au terme de la session, le

préfet du département du Wouri, Sylyac Marie Mvogo, a livré une appréciation positive du travail réalisé.

Pour l'autorité de tutelle, les résultats présentés sont «appréciables» et méritent d'être consolidés. Il a particulièrement relevé le bond réalisé par la commune en matière d'exécution budgétaire, passée d'environ 17 % à la même période de l'exercice précédent à près de 40 % au premier semestre 2026.

Le préfet a replacé cette progression dans son contexte : morosité de l'économie mondiale, répercussions sur l'économie nationale et mise en œuvre d'un nouveau cadre légal en matière de fiscalité locale.

Selon lui, l'appropriation progressive de cette réforme et les mécanismes d'assouplissement mis en œuvre par l'État permettent désormais aux collectivités de mieux percevoir les avantages attendus de la réforme.

Il s'est ainsi dit confiant quant à la poursuite de la dynamique de décentralisation dans le département du Wouri.

L'unité du conseil municipal comme condition du bilan

Mais l'intervention du préfet ne s'est pas limitée aux questions financières. À l'approche de la fin du mandat des conseillers municipaux, il les a invités à ne pas laisser les ambitions personnelles prendre le dessus sur leur responsabilité collective.

Le message est explicite : les conseillers ont été élus pour servir les populations et devront, ensemble, leur présen-

ter le bilan de la mandature.

Pour Sylyac Marie Mvogo, la proximité des prochaines échéances ne doit donc pas conduire à la dispersion ou aux divisions au sein du conseil municipal.

L'autorité de tutelle entend, pour sa part, continuer à jouer son rôle de garde-fou, de conseil, d'orientation et d'accompagnement auprès de la commune.

En citant un adage bété selon lequel «*le lit du cours d'eau n'a pas cheminé droit parce qu'il a cheminé seul*», le préfet a résumé sa vision de la collaboration entre la commune et sa tutelle : les performances locales reposent aussi sur la capacité des différents acteurs à travailler ensemble.

Un second semestre placé sous le signe de l'accélération

À Douala 2ème, les chiffres du premier semestre dessinent donc une trajectoire encourageante, sans pour autant signifier que tous les objectifs sont atteints.

La priorité est désormais de transformer la progression des recettes en davantage de réalisations, d'améliorer encore le rendement fiscal, de poursuivre les opérations d'assainissement et d'accélérer les projets inscrits au Plan d'Investissement Annuel.

Pour Me Denise Fampou, la logique reste celle d'une chaîne de performance : mieux mobiliser les recettes, renforcer les capacités d'intervention de la commune, améliorer la qualité de la dépense et, au bout du processus, produire des résultats visibles pour les populations.

Avec des recettes propres en forte progression, un programme d'investissement qui dépasse déjà 53 % d'exécution et une amélioration globale du niveau d'exécution budgétaire, Douala 2ème veut aborder la seconde moitié de l'exercice avec davantage de moyens et d'ambition.

Le défi sera désormais de maintenir cette dynamique jusqu'à la fin de l'exercice et de faire de ces performances financières un véritable bilan de proximité au bénéfice des populations.

Victor NDOKI

■Loi de finances 2027

Le Directeur général des Impôts ouvre le dialogue avec les entreprises à Douala

La Direction générale des Impôts (DGI) a engagé, le 25 août 2026 à Douala, une série de consultations avec le secteur privé en prélude à la préparation de la Loi de finances 2027. Une démarche qui place les préoccupations des entreprises au cœur de la réflexion fiscale.

La fiscalité camerounaise de 2027 se prépare désormais au contact du terrain. Le Directeur général des Impôts, Roger Athanase Meyong Abath, a effectué le 25 août à Douala une tournée consacrée aux échanges avec les principaux acteurs économiques de la capitale économique.

Trois étapes ont rythmé cette démarche : les services du gouverneur du Littoral, le Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM) et la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA). Objectif : recueillir les attentes et propositions du secteur privé avant les arbitrages devant conduire au projet de Loi de finances 2027.

Au GECAM, les discussions ont porté sur les contraintes qui affectent la compétitivité des entreprises, notamment la pression fiscale, la prévisibilité des règles et le coût des obligations administratives. Son président,



Célestin Tawamba, a salué la qualité des échanges et souhaité que les propositions formulées soient effectivement prises en compte.

À la CCIMA, présidée par Christophe Eken, la concertation a permis de mesurer les avancées réalisées dans le dialogue entre l'administration fiscale et les opérateurs économiques. Sur une cinquantaine de propo-

sitions formulées lors des précédentes consultations, une vingtaine auraient déjà été retenues. Pour la préparation de la prochaine loi de finances, la chambre consulaire a soumis 24 nouvelles propositions.

Trouver l'équilibre entre recettes et compétitivité

Parmi les principales at-

tentes figure la numérisation complète des services fiscaux. Pour les entreprises, cette évolution doit permettre de réduire les coûts administratifs, accélérer les procédures, renforcer la traçabilité et limiter les interactions physiques avec l'administration. La DGI a déjà engagé cette transformation à travers plusieurs services en ligne, notam-

ment la télédéclaration et l'e-billing.

Derrière cette concertation se dessine une équation délicate : accroître les recettes nécessaires au financement de l'État tout en évitant d'accroître la pression sur les entreprises formelles.

Pour la DGI, l'enjeu passe davantage par l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration du recouvrement, la réduction des déperditions et la lutte contre l'informalité que par la multiplication des prélèvements.

Cette approche répond aussi aux préoccupations du secteur privé, pour lequel la prévisibilité fiscale constitue un facteur déterminant dans les décisions d'investissement, de recrutement ou d'expansion.

Le choix de Douala revêt, à cet égard, une portée particulière. Principal pôle économique et industriel du Cameroun, la ville concentre une importante partie du tissu entrepreneurial national. Les propositions recueillies auprès du GECAM et de la CCIMA offrent ainsi à l'administration une lecture concrète de l'impact potentiel des futures mesures fiscales.

Reste désormais l'étape décisive : celle des arbitrages. Les opérateurs économiques attendent de savoir quelles propositions seront retenues dans le projet de Loi de finances 2027.

Au-delà de la consultation, c'est donc la capacité de l'administration fiscale à transformer le dialogue en mesures concrètes qui permettra de mesurer la portée de cette nouvelle approche.

Etienne PENDA



■ Expansion

TRADEX accélère son implantation dans le Noun

La société entend renforcer son maillage dans la région de l'Ouest et mise sur le potentiel économique du département du Noun. Une délégation conduite par son Directeur général a séjourné à Foumban, où elle a été reçue par le Sultan-Roi des Bamoun.

Le Noun apparaît désormais comme un territoire à conquérir pour TRADEX. Dans le cadre de sa stratégie d'expansion de son réseau de distribution, l'entreprise a dépêché, vendredi 28 août 2026, une importante délégation à Foumban, chef-lieu du département du Noun.

Conduite par le Directeur général, cette mission réunissait notamment le Directeur commercial, le Chef de Département Réseau, le Chef Secteur Ouest-Nord-Ouest ainsi que la Chargée de Mission. L'objectif était clairement affiché : mieux cerner les opportunités offertes par cette partie de la région de l'Ouest et poser les bases d'un



renforcement durable de la présence de TRADEX dans le Noun.

L'étape institutionnelle de

cette visite a conduit la délégation au palais royal de Foumban. Elle y a été reçue par Sa Majesté Nabil

Mforifoum Mbombo Njoya,, Sultan-Roi des Bamoun. Au-delà des civilités protocolaires, les échanges ont été consacrés aux perspectives d'implantation de l'entreprise dans le département.

Dans un contexte marqué par la volonté de TRADEX d'élargir son réseau et de rapprocher davantage ses services des consommateurs, cette rencontre avec le Sultanat revêt une importance particulière. La délégation a présenté aux autorités traditionnelles son ambition pour le Noun et sollicité leur accompagnement afin de créer les conditions favorables à une implantation forte et pérenne.

Pour TRADEX, le déplacement à Foumban constitue

ainsi une première étape dans la prospection d'un territoire dont le potentiel économique et commercial pourrait soutenir l'expansion de son réseau dans la région de l'Ouest.

Après plusieurs années de développement de son maillage territorial, l'entreprise confirme ainsi son intérêt pour de nouveaux bassins de croissance. Dans le Noun, elle entend désormais transformer les premiers contacts en perspectives concrètes d'implantation.

TRADEX met donc le cap sur le Noun, avec une ambition : s'y installer durablement et se rapprocher davantage des populations.

Roudolphe EYAMBE

■ Gaz domestique

Le gouvernement s'attaque à la crise de la SCTM

La pénurie des bouteilles orange de la Société camerounaise de transformation métallique (SCTM) prend désormais une dimension gouvernementale. Face à la raréfaction de ces bonbonnes dans les points de vente et aux tensions qui en résultent sur le marché du gaz domestique, les pouvoirs publics ont chargé la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH) de conduire les discussions devant permettre de sortir l'entreprise de ses difficultés.

Dans une interview accordée à Cameroon Tribune le 28 août, le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, a confirmé l'implication directe du gouvernement dans ce dossier. Le directeur général de la CSPH a reçu pour mission d'organiser des concertations entre la SCTM et ses créanciers, notamment les importateurs de gaz de pétrole liquéfié (GPL), avec pour objectif de trouver un accord sur l'apurement des dettes de l'entreprise et, par ricochet, de rétablir progressivement son approvisionnement.

L'enjeu dépasse en effet le seul sort de la société. La SCTM demeure un opérateur historique de la distribution du GPL au Cameroun. L'entreprise a même détenu, par le passé, plus de la moitié

des parts du marché. Les difficultés qui affectent aujourd'hui son activité se répercutent donc directement sur les consommateurs qui utilisent ses bouteilles.

«Il apparaît donc normal que les détenteurs de bouteilles de cette marque connaissent des désagréments liés à la disponibilité dudit produit sur le marché national», reconnaît le ministre, tout en appelant à une résolution rapide de la situation.

Des difficultés d'abord présentées comme techniques

Cette prise de position gouvernementale apporte également un éclairage nouveau sur les causes de la crise. Au début du mois de juillet, la SCTM avait présenté ses difficultés comme la conséquence de contraintes techniques d'ap-



provisionnement. Par la suite, la direction de l'entreprise a mis en cause la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP), à qui elle reprochait de ne pas délivrer les autorisations nécessaires à l'enlèvement du gaz.

Les explications fournies depuis par la CSPH orientent toutefois le diagnostic vers une

autre réalité : celle des difficultés financières de l'entreprise. Les suspensions de livraison seraient liées à d'importants arriérés de paiement accumulés par la SCTM auprès de ses fournisseurs. Le montant exact de ces dettes n'a pas été communiqué.

La CSPH rappelle par ailleurs que l'interruption de

l'approvisionnement d'un opérateur ne relève pas de la seule décision de la SCDP. Cette précision vient relativiser les accusations initialement formulées contre le gestionnaire des dépôts pétroliers et replace la question dans le cadre plus large des relations financières entre la SCTM et ses créanciers.

Désormais, la priorité affichée par les pouvoirs publics est double : permettre à la SCTM de rétablir ses approvisionnements et éviter que ses difficultés financières ne se transforment en problème durable pour les ménages. La médiation confiée à la CSPH apparaît ainsi comme une tentative de préserver la continuité de la distribution du GPL tout en recherchant une issue aux dettes qui fragilisent l'un des acteurs historiques du secteur.

R.E

■Logistique pétrolière

Kribi s'impose comme le nouveau hub pétrolier du Cameroun

Le projet de Dépôt Pétrolier de Kribi (DPK), évalué à 150 milliards de FCFA, entre dans une phase décisive avec la mobilisation des investisseurs et des partenaires financiers. À terme, cette infrastructure doit renforcer les capacités de stockage du Cameroun et desserrer la pression qui pèse sur le dispositif pétrolier de Douala.

Le Cameroun s'apprête à franchir une nouvelle étape dans la modernisation de son dispositif d'approvisionnement en produits pétroliers. À Kribi, un important projet d'infrastructure prend progressivement forme : la construction d'un dépôt pétrolier et d'un pipeline destinés à accompagner la montée en puissance du complexe portuaire de la cité balnéaire.

C'est dans cette perspective que la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP) a réuni, le 26 août 2026 à Douala, des investisseurs et des établissements financiers. Au cœur des échanges : les modalités de financement du Dépôt Pétrolier de Kribi (DPK), dont le coût prévisionnel est estimé à 150 milliards de FCFA. L'enveloppe comprend environ 100 milliards de FCFA en monnaie locale, le solde devant être mobilisé en euros.

Une nouvelle architecture pétrolière

Le projet ne se limite pas



à la construction d'un simple espace de stockage. Il prévoit également la réalisation d'un pipeline destiné à assurer la liaison et l'acheminement des produits pétroliers. Une infrastructure appelée à jouer un rôle stratégique dans la sécurisation de l'approvisionnement du pays.

L'enjeu est notamment de réduire la forte concentration des opérations pétrolières autour du Port autonome de Douala. Avec le développement du terminal de Kribi, le

Cameroun disposerait d'un second point d'entrée majeur pour les produits pétroliers, offrant davantage de souplesse à son système logistique.

Des investisseurs à convaincre

Le futur dispositif devrait également permettre l'accueil de navires de plus grande capacité, tout en réduisant les délais liés aux opérations de déchargement. À la clé, une amélioration de la fluidité du circuit d'approvisionnement et

une consolidation des capacités nationales de stockage.

La rencontre de Douala intervient quelques jours seulement après la mise en place des organes sociaux de DPK, le 17 août dernier. À la présidence du conseil d'administration, le choix s'est porté sur Véronique Moampea Mbio, par ailleurs directrice générale de la SCDP. La direction générale de la nouvelle structure est confiée à Patrice Etame Etame.

Pour faire avancer le dossier, la SCDP s'appuie sur les cabinets PG & Partners et la banque ivoirienne Matha Capital. Leur mission consiste notamment à accompagner la recherche et la structuration des financements nécessaires à la réalisation de cette infrastructure stratégique.

L'équation financière semble d'autant plus favorable que l'État a déjà prévu un mécanisme destiné à soutenir le financement du projet. Une ligne spécifique a en effet été intégrée dans la structure des prix des produits pétroliers. Une disposition qui constitue un signal positif pour les futurs bailleurs et partenaires financiers.

Un projet à portée nationale

Au-delà de Kribi, c'est donc l'ensemble de la chaîne nationale d'approvisionnement en produits pétroliers qui est appelée à évoluer. La diversification des points d'entrée et le renforcement des capacités de stockage doivent contribuer à une meilleure répartition des infrastructures sur le territoire et à une plus grande résilience du système.

Administrateur de la SCDP et directeur général du Port autonome de Douala, Cyrus Ngo'o a, pour sa part, confirmé la faisabilité du projet et souligné les retombées positives attendues pour le Cameroun.

La prochaine échéance est désormais connue. Dans deux mois, les différentes parties devraient se retrouver pour arrêter les paramètres définitifs du financement. Une étape déterminante avant le passage à la concrétisation d'un projet appelé à redessiner la carte pétrolière du Cameroun.

Henri Donatien AYANG



■ Vacances utiles à Nkongsamba 2ème

Patrice Samen parie sur 2.000 jeunes en 2027

Le premier championnat «Vivre Ensemble» s'est achevé au stade Bonangoh après sept semaines de compétition. Entre sport, formation et activités de vacances, l'initiative municipale a mobilisé 1.000 jeunes. Pour la prochaine édition, le maire Patrice Samen annonce le recrutement de 2.000 jeunes.

Le stade Bonangoh avait des allures de grande fête, vendredi 28 août 2026. Après sept semaines de compétition, le premier championnat «Vivre Ensemble», initié par le maire de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 2ème, Patrice Samen, a connu son épilogue dans une ambiance à la fois sportive, populaire et fraternelle.

Sur la pelouse, Ediakap FC a mis fin au suspense en dominant Carrefour Lélé FC par deux buts à zéro. Un succès qui permet au club de s'adjuger le trophée de cette première édition, au terme d'un parcours marqué par l'engagement et la mobilisation des différentes équipes participantes.

Mais au-delà du résultat sportif, la compétition aura surtout servi de cadre à une initiative plus large en faveur de la jeunesse. Lancé le 5 juillet dernier, le programme municipal associait championnat de football et vacances utiles. Pendant près de deux mois, 1.000 jeunes de l'arrondissement ont ainsi bénéficié d'un stage, donnant à leurs vacances une dimension à la fois éducative, professionnelle et citoyenne.

Une finale sous le signe du «Vivre-ensemble»

Pour ce dernier rendez-vous, Bonangoh s'est transformé en véritable lieu de rassemblement. Une importante foule a investi les tribunes et les abords du stade, aux côtés des autorités administratives, municipales, traditionnelles et religieuses, ainsi que de plusieurs invités.

L'ambiance traduisait l'esprit recherché par les promoteurs du championnat : faire du sport un instrument de rapprochement entre les jeunes et un espace de pro-



motion de la paix et de la fraternité.

Au départ, 16 formations avaient pris part à la compétition, dont 12 équipes seniors réparties en deux poules. La poule A réunissait notamment Bonangoh FC, Ekanaté Palmier FC, Carrefour Lélé FC et Ediakap FC. Dans la poule B figuraient entre autres Ekanaté Nben FC, Jeunes Bonangoh FC, Belle-Vue FC, CRTV FC et Media FC.

Au terme des différentes confrontations, Ediakap FC et Carrefour Lélé FC ont décroché leur billet pour la grande finale. Le duel a finalement tourné à l'avantage d'Ediakap, plus réaliste, qui s'est imposé 2-0.

La cérémonie de clôture n'a toutefois laissé aucune équipe sur le bord du chemin. Toutes les formations engagées ont reçu des récompenses, sous forme de médailles, trophées et enveloppes, dans une

atmosphère conviviale.

Patrice Samen mise sur la jeunesse

Très attendu au cours de cette cérémonie, le maire Patrice Samen a profité de cette tribune pour adresser un message aux jeunes de Nkongsamba II. Il les a invités à faire de l'excellence, du travail et de la discipline les fondations de leur avenir, tout en les exhortant à se détourner des comportements et fléaux qui fragilisent

la société.

Aux 1.000 jeunes ayant bénéficié du stage de vacances, l'édile a également recommandé une utilisation responsable de l'appui financier reçu. Il leur a notamment demandé de remettre cette aide à leurs parents afin de contribuer à la préparation de la rentrée scolaire. L'engagement municipal ne devrait pas s'arrêter à cette première expérience. Patrice Samen a annoncé une montée en puissance du dispositif pour les prochaines vacances. L'objectif affiché est de permettre à 2.000 jeunes méritants de bénéficier à leur tour d'opportunités dans le cadre de cette initiative.

Une perspective accueillie favorablement par le représentant du sous-préfet de Nkongsamba II. Celui-ci a salué le travail accompli par le maire et l'ensemble de la commission d'organisation, estimant que l'initiative a contribué à offrir aux jeunes un cadre d'épanouissement sain et responsable.

Des vacances transformées en opportunités

Avec le sacre d'Ediakap FC comme point d'orgue, la première édition du championnat «Vivre Ensemble» aura surtout permis à la commune de Nkongsamba II d'expérimenter une approche combinant sport, occupation saine des vacances, formation et insertion temporaire. L'enjeu, pour la municipalité, est désormais de consolider cette dynamique. Après avoir mobilisé 1.000 jeunes lors de cette première édition, le maire Patrice Samen entend doubler la mise.

Le rendez-vous est donc déjà pris pour la deuxième édition, avec la même ambition : faire des vacances un temps d'apprentissage, de responsabilité et de cohésion sociale.

Flaubert KAMGA

■ Yaoundé

Paul Atanga Nji durcit le ton contre l'insalubrité

Le ministre de l'Administration territoriale a réuni, le 28 août 2026, plusieurs administrations, les maires d'arrondissement et les opérateurs de collecte des déchets autour d'un objectif : mettre fin à l'accumulation des ordures dans les rues de la capitale.



La situation des ordures ménagères à Yaoundé ne saurait plus être traitée au gré des circonstances. Face aux tas d'immondices qui réapparaissent dans plusieurs quartiers de la capitale, le ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, a convoqué, le 28 août 2026, une réunion interministérielle consacrée à la gestion des déchets ménagers.

Tenue au siège du Minat, la rencontre a rassemblé les principaux acteurs concernés par cette problématique. Autour de Paul Atanga Nji ont notamment pris part aux échanges la ministre de l'Habitat et du Développement urbain, Célestine Ketcha Courtès, le ministre de la Décentralisation et du Développement local, Georges Elanga Obam, des représentants du ministère des Finances, le gouverneur de la région du Centre, Naseri Paul



Bea, les autorités administratives ainsi que les maires des sept arrondissements du Mfoundi. Les responsables des entreprises Hysacam et Thiclop, chargées de la collecte des ordures ménagères, étaient également présents.

Cette mobilisation fait suite aux hautes instructions du chef de l'État relatives à l'insalubrité constatée dans plu-

sieurs secteurs de Yaoundé. Il était donc question de poser un diagnostic sans complaisance et surtout de dégager des réponses concrètes. Les participants ont ainsi examiné l'état de la collecte et de la gestion des déchets dans la capitale, revisité les contrats liant les collectivités aux entreprises prestataires et passé en revue les difficultés financières qui

entravent l'exécution optimale de leurs missions.

Une responsabilité qui dépasse les seuls collecteurs

Dans les échanges, le constat s'est voulu nuancé. Si certaines opérations ponctuelles ont permis d'améliorer sensiblement la propreté de plusieurs secteurs, un relâ-

chement a néanmoins été observé dans la durée. La situation demeure préoccupante dans certains quartiers, sans toutefois concerner l'ensemble de la capitale, où des zones continuent de présenter un niveau de salubrité acceptable.

Pour Célestine Ketcha Courtès, la gestion des déchets ne peut être réduite à la seule intervention des sociétés de collecte. Elle constitue une responsabilité transversale qui appelle l'implication de l'ensemble des acteurs institutionnels et locaux.

Cette approche rejoint la volonté affichée par le MINAT de replacer les collectivités territoriales au cœur du dispositif. Pour Paul Atanga Nji, les communes d'arrondissement doivent prendre une part plus active dans le maintien quotidien de la propreté de leurs territoires.

Le ministre a notamment appelé les maires à faire de la salubrité une action perma-

nente. Pas question, selon lui, de procéder à des opérations de nettoyage uniquement à l'approche de l'arrivée d'hôtes de marque ou lors des grands événements. La propreté de Yaoundé doit relever d'une exigence quotidienne et durable.

Les sous-préfets
appelés à investir
le terrain

Après le huis clos consacré à l'examen des mesures à prendre, les responsables ont immédiatement prolongé les discussions sur le terrain. Une descente a ainsi conduit les autorités au Carrefour Total Melen et à Nsimeyong-Victor Hugo, deux points identifiés pour l'importance des monticules d'ordures qui encombrant les artères.

Sur place, l'urgence était manifeste : il fallait identifier les actions susceptibles de permettre l'enlèvement rapide de ces amas de déchets et restaurer la circulation ainsi que l'environnement immédiat des populations.

Une nouvelle organisation du suivi est désormais envisagée. Les sous-préfets devront effectuer au moins deux descentes par semaine, en compagnie des maires d'arrondissement, afin de contrôler la collecte et de densifier l'enlèvement des poubelles dans leurs zones de compétence.

Au-delà des mesures immédiates, les participants entendent également revoir le dispositif institutionnel. Une implication accrue des communes dans le suivi des opérations est envisagée, de même que la création d'agences spécifiquement dédiées à la gestion des déchets ménagers.

«Il faut se mettre
au travail»

La question du financement, régulièrement évoquée pour expliquer les difficultés rencontrées par les opérateurs, n'a pas été éludée. Mais elle ne saurait, aux yeux du ministre de l'Administration territoriale, justifier l'inaction.

«Il faut se mettre au travail et prendre les mesures appropriées pour assurer l'enlèvement des ordures», a martelé Paul Atanga Nji, invitant les



collectivités à rechercher et mettre en œuvre les solutions nécessaires.

À travers cette offensive institutionnelle, les pouvoirs publics veulent rompre avec

la logique des interventions ponctuelles et installer un mécanisme de surveillance et d'action plus régulier. L'enjeu dépasse désormais la simple question de l'enlèvement des

déchets : il s'agit de préserver l'image de Yaoundé, siège des institutions de la République.

La capitale camerounaise est ainsi appelée à retrouver

une image à la hauteur de son statut : une ville propre, salubre et accueillante, non seulement lors des grands rendez-vous, mais au quotidien.

Jean-Jacques ONANA



BONANDAM COMPANY AND DEVELOPMENT

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT - IMPORT / EXPORT - COMMERCE GÉNÉRAL
RESTAURATION - BTP - PRESTATION DE SERVICES

Le Service toujours impeccable chez nous



NOS PRESTATIONS

Nettoyage et Entretien des Bureaux

Nous mettons à disposition des entreprises et residences des espaces saints et securisés naturellement parfumés. on peut citer: entretien des bureaux, materiel et mobilier, remise en état de propreté, ravalement des immeubles, nettoyage des facades interieures et exterieures (carreaux, vitres, marbres, etc.)

Lutte anti-vectorielle ou 3D=Désinfection, Désinfection et Dératisation

Il s'agit ici de lutter contre les nuisibles, virus, bacteries, cafards, insectes, moustiques, lézards, serpents, rongeurs de toute espèce très souvent porteurs de maladies

Creation et Entretien des Espaces verts

Entretien des jardins ou d'espaces verts privés ou publics favorisant ainsi les échanges dans un cadre naturel pittoresque et agréable

Traitement phytosanitaire

Les traitements phyto-sanitaires sont l'action de traiter les cultures dans le but de reduire le developpement des maladies et des parasites

Fumigation des denrhées alimentaires stockées

Cette action consiste à éliminer les parasites des céréales (riz, orge, avoire, blé, maïs, sorgho et soja), épices, fruits secs et herbes.



PLUS D'INFOS

+237 699 546 128 Mail:bonadamcd@gmail.com
Situé à Douala Deido Baneteki